

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 166/2023

A L'AGENCE LOCALE D'EXECUTION RSV

Après avoir reçu le contrat n° 7384/PDL-145T/BCECO/DG/DPM/AAS/2022/SC, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre millions deux cent quarante un mille cent septante deux, quatre-vingt-cinq centimes (USD 4 241 172,85) et cor-firme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-huit, vingt un centimes (USD 29 688,21).

Fait à Kinshasa, le 18/09/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier a.i

Raymond M I YUMBA  
Directeur Général a.i

